



Termes de Référence :

Renforcement de l'autonomisation individuel des femmes, à travers la formation à la prévention et à la prise en charge de la violence basée sur le genre, le dessin d'un guichet pour la protection et orientation et la formation sur les droits des femmes.

1- Introduction :

Ce document établit les termes de référence pour le service technique visant le **renforcement de l'autonomisation individuel des femmes, à travers la formation à la prévention et à la prise en charge de la violence basée sur le genre, le dessin d'un guichet pour la protection et orientation et la formation sur les droits des femmes**, concernant le projet *Promouvoir l'autonomisation socio-économique des femmes rurales dans le parc national d'Al Hoceima (Maroc)* Ce projet est financé par l'Agence espagnole de coopération internationale au développement (AECID) et mise en oeuvre par l'association Mouvement pour la Paix-MPDL- le Réseau d'ONGD du Parc national d'Al Hoceima (RODPAL), et le Réseau marocain pour l'Économie sociale et solidaire (REMESS), entité collaboratrice.

Le projet soutiendra l'autonomisation socio-économique des femmes rurales de 5 localités du Parc National d'Al Hoceima afin qu'elles puissent mener une vie digne et exempte de violences, selon une stratégie féministe et axée sur les droits, en renforçant les opportunités offertes par l'économie verte. Pour ce faire, le travail se fera à partir de 3 points, de manière simultanée :

1) Autonomisation individuelle : visant la prise de conscience sur les propres droits. Pour cela, il est prévu : le développement d'ateliers qui abordent la subjectivité socialement attribuée aux femmes ; l'information sur les ressources disponibles pour pouvoir exercer leurs droits librement, en mettant l'accent sur celles destinées aux femmes affectées par la violence de genre ; un programme d'alphabétisation ; et un travail avec les hommes, les familles de ces femmes et les autorités concernées, sur les masculinités positives.

2) Autonomisation Économique : visant à améliorer l'autonomie des femmes en impulsant leurs moyens de subsistance et leur projection professionnelle dans l'économie verte. Pour cela, il est prévu : le développement d'ateliers de formation sur les droits économiques ; l'orientation vers des opportunités professionnelles ; le soutien en équipement et conseils pour des initiatives entrepreneuriales durables, tant pour les coopératives de femmes que pour les femmes autonomes ayant une vocation entrepreneuriale et une sensibilité à la gestion durable des ressources naturelles.

3) Autonomisation organisationnelle : visant à soutenir l'articulation organisée des femmes rurales et la promotion d'alliances stratégiques dans le secteur public et privé. À cet égard : des échanges d'expériences seront réalisés ; un accompagnement sera assuré aux coopératives déjà existantes dans la recherche de financement ; un soutien sera apporté dans la recherche d'accords commerciaux et avec les autorités ; et la participation à des foires sera encouragée pour leur permettre de promouvoir leurs produits.

Pour atteindre l'impact attendu, Mouvement pour la Paix-MPDL-, son partenaire local le Réseau d'ONGD du Parc national d'Al Hoceima (RODPAL), et le Réseau marocain pour l'Économie sociale et solidaire (REMESS), entité collaboratrice, veillent aux besoins pratiques et stratégiques des femmes des coopératives : en renforçant leur structure, en atteignant l'autonomie et en agissant comme des entités solides et améliorées,



élargissant leur capacité à se positionner dans leur territoire dans une perspective de genre intersectorielle qui respecte l'environnement et représente un défi dans l'ancrage territorial du développement rural. Le projet s'aligne pleinement avec le Programme national intégré d'autonomisation économique des femmes et des jeunes, horizon 2030 (PNIAEF -Attamkine-) du Ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Égalité et de la Famille, et son ancrage sur le terrain.

2- Contexte :

Malgré des avancées significatives et selon les données nationales, les femmes de la province d'Al Hoceïma et des 5 localités d'intervention dans le Parc national font face à des inégalités de genre et socio-économiques, avec des taux d'alphabétisation et de participation au marché du travail bas. La violence de genre est également un problème grave, avec une augmentation de 50 % des cas constatés par les organisations des femmes pendant la pandémie. Sur le plan politique, les femmes sont sous-représentées dans les institutions de prise de décision. L'économie sociale et solidaire, ainsi que les coopératives, font face à des limitations en matière d'accès au financement et de création d'emplois. Le Nouveau Modèle de Développement (NMD) pour 2030 propose de renforcer l'économie sociale comme un moyen de développement durable et d'égalité des genres. Cependant, les femmes du PNA sont confrontées à de multiples défis, notamment la violence de genre et le manque d'opportunités économiques, et des obstacles persistent, tels que l'environnement familial et communautaire entravant la participation des femmes dans le développement économique, le manque de soutien actif des administrations publiques et de la lutte active de la communauté contre les violences faites aux femmes. Le projet vise à aborder ces problématiques en promouvant l'autonomisation individuelle des femmes rurales dans 5 localités du PNA et cherche à sensibiliser à la culture de la paix et à la réduction des inégalités, tout en promouvant le dialogue avec les autorités locales pour le bénéfice de toute la communauté.

La cible de l'action sont :

A) 300 femmes de 5 localités du Parc National d'Al-Hoceima (Ait Kamra, Beni Boufrah, Izamouren, Rouadi et Senada), membres de coopératives de femmes, de coopératives mixtes ou femmes ayant une vocation entrepreneuriale et un intérêt pour les initiatives en économie verte. Le projet vise à renforcer la capacité de négociation de ces femmes pour partager certaines tâches avec les hommes. À cette fin, les hommes sont également inclus en tant que détenteurs de droits :

B) 585 hommes formés aux nouvelles masculinités : 315 hommes de la communauté, du milieu social et familial des femmes, et 250 élèves (dont 163 sont des hommes). Entre eux, sont prévus des responsables locaux des programmes de développement et de la femme rurale (ENTRAIDE, INDH, ANAPEC, santé, protection sociale, gouvernements de 5 localités, les IEECAG des 5 communes, conseil régional, éducation, ODCO), également, des organisations commerciales, fournisseurs, entreprises, organisations sociales, université, presse, réseaux de coopératives, associations de microcrédit.

À la clôture du projet,

- 300 femmes auront accès à des informations sur les politiques locales et les ressources en matière de droits des femmes.
- Au moins 80 % de ces femmes auront accès aux cours d'alphabétisation.



- 500 hommes améliorent leurs connaissances sur les nouvelles masculinités.

Objectifs :

1) Formation à la prévention et à la prise en charge de la violence basée sur le genre.

Le service technique assure l'adaptation et dynamisation des ateliers dans les localités, en collaboration avec des organisations féministes :

- Des ateliers de formation seront organisés dans 5 localités du Parc, en groupes de 25 personnes, pour un total de 300 femmes rurales et de responsables engagées dans la lutte contre la VbG parmi les autorités locales, afin d'aborder : la prévention de la VbG, les types de violence, la législation, les voies de prise en charge, les mécanismes de prévention et de réponse à la VbG, les premiers secours physiques et psychosociaux. De même, les services disponibles en cas de violence seront expliqués.

A part ce service technique, le projet prendra également en charge la fourniture de kits de premiers secours et de documentation pratique, ainsi que les déplacements et les frais de subsistance des femmes impliquées. Un véhicule, du carburant, du matériel de papeterie, du matériel informatique et une ligne téléphonique avec une couverture rurale seront également fournis. Des documents de visibilité et de reddition de comptes seront également élaborés.

2) Soutien à la mise en place d'un guichet d'accueil pour les femmes victimes de violence basée sur le genre.

Le service technique assure la conception du guichet d'accueil et le circuit de lutte contre les violences :

- Les organisations Al Amal pour le développement des femmes, appartenant au réseau RODPAL, le RODPAL elle-même, ainsi que d'autres associations des femmes et de lutte contre la violence basée sur le genre dans la province d'Alhucemas, seront soutenues dans la création de groupes d'accueil pour les cas de VbG, qui agiront comme des "guichets d'orientation" pour les femmes ayant besoin d'aide, faisant le lien avec les détenteurs d'obligations et les détenteurs de responsabilités pour créer une alliance lors de la protection et appui pour les femmes qui en ont besoin.

A part ce service technique, le projet prendra en charge les déplacements et les frais de subsistance des femmes impliquées, ainsi que la fourniture d'un véhicule, de carburant, de matériel de papeterie, de matériel informatique et d'une ligne téléphonique avec une couverture rurale. Des documents de visibilité et de reddition de comptes seront également élaborés.

3) Formation sur les droits des femmes

Le service technique assure l'adaptation et la dynamisation des ateliers dans les localités, en collaboration avec des organisations féministes.

- Des ateliers de formation seront organisés dans 5 localités du Parc, en groupes de 25 personnes pour un total de 300 femmes rurales et de 30 responsables d'autorités locales. Les ateliers abordent les



droits sexuels et reproductifs, les droits économiques, sociaux et politiques, l'écoféminisme, ainsi que les techniques de promotion des droits dans les sphères privées et publiques. Chaque participant recevra une documentation pratique contenant les informations dispensées. Ensuite, les femmes leaders organiseront 10 répliques pour sensibiliser la communauté lors d'événements quotidiens au souk, lors de festivités locales, familiales, etc., atteignant ainsi un plus grand nombre de femmes.

A part ce service technique, le projet garantira également la fourniture de kits de premiers secours et de documentation pratique, ainsi que les déplacements et les frais de subsistance des femmes impliquées. Un véhicule, du carburant, du matériel de papeterie, du matériel informatique et une ligne téléphonique avec une couverture rurale seront également fournis. Des documents de visibilité et de reddition de comptes seront également élaborés.

A noter : Le nombre d'ateliers et de participants est approximatif et peut être modifié pendant la mise en œuvre des actions pour des raisons techniques et logistiques.

3- Méthodologie :

Le service technique en charge d'accomplir les objectifs décrites, doit inclure dans sa méthodologie les suivants aspects:

1. Analyse participatif des besoins : Les besoins spécifiques et différenciés des femmes de la région d'Al Hoceima, à travers l'approche genre intersectionnel que tient compte des différentes réalités et multiples discriminations qui affectent les femmes dans sa diversité par raison d'origine, âge, situation socio culturelle, etc., en matière de prévention et de prise en charge des violences basées sur le genre, ainsi que de leurs besoins en matière de droits des femmes et d'autonomisation économique.
2. Consultation des parties prenantes : Impliquer les parties prenantes locales, y compris les femmes concernées, les organisations de la société civile, les autorités locales et d'autres acteurs pertinents, dans le processus de conception et de mise en œuvre des formations et du guichet de protection, afin de garantir l'optimisation des ressources et les synergies, et qu'ils répondent aux besoins réels et aux réalités locales.
3. Approche participative : Adopter une approche participative tout au long du processus, en encourageant la participation active des femmes bénéficiaires dans une approche intersectionnelle dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des formations et du guichet de protection. Cela peut inclure des séances de brainstorming, des groupes de discussion, des ateliers participatifs, etc.
4. Sensibilisation et formation : Concevoir des formations interactives et participatives, dynamiques et le renforcement des capacités individuelles sur les violences basées sur le genre et les droits des femmes, en utilisant des méthodes pédagogiques adaptées au contexte local et en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes pour devenir des femmes agentes de changement dans leur communauté.
5. Adaptation culturelle et inclusive: Tenir compte des normes culturelles, des traditions et des valeurs locales dans la conception des formations et du guichet de protection, en veillant à ce qu'ils soient sensibles aux questions de genre et culturellement appropriés.



6. Suivi et évaluation : Mettre en place des mécanismes et des outils de suivi et d'évaluation pour évaluer l'efficacité des formations et du guichet de protection, recueillir des commentaires des bénéficiaires et apporter les ajustements nécessaires pour améliorer leur impact et leur pertinence.

7. Systématisation et Capitalisation : Faciliter le processus permettant de tirer des expériences positives vécues, de promouvoir l'apprentissage continu et de contribuer au développement de connaissances, de compétences et de pratiques bénéfiques pour les personnes et les communautés impliquées.

Principes et approches:

- **L'approche des droits humains**, intégrant les normes internationales des droits humains comme cadre de référence. Cette approche vise à renforcer les capacités des États et la citoyenneté à respecter, protéger et promouvoir les droits de tous et toutes, en reconnaissant la coresponsabilité de tous et toutes dans cette démarche. De plus, elle reconnaît que la paix et le développement durable dépendent de l'exercice complet des droits sociaux, économiques, culturels, civils et politiques.
- **La paix féministe**, impliquant une approche inclusive et intersectionnelle, favorisant la participation active des femmes dans les processus décisionnels et visant à éliminer les inégalités systémiques et les violences de genre.
- **La paix participative**, promouvant la participation citoyenne à tous les niveaux, en reconnaissant que la satisfaction des besoins individuels et le droit de participer sont des éléments essentiels d'une coexistence pacifique.
- **La diversité**, reconnaissant la richesse de la diversité culturelle, ethnique, sexuelle, linguistique et écologique; contre les discours de haine et pour une société inclusive et accueillante.

5. Équipe de Travail :

L'équipe chargée de la consultation devra assurer:

- Expertise en genre et droits des femmes : Chargée de concevoir le contenu des formations sur la prévention et la prise en charge de la violence basée sur le genre, ainsi que sur les droits des femmes, en intégrant une perspective de genre intersectionnel et en s'assurant de leur pertinence culturelle et contextuelle.

- Spécialiste en protection et orientation : responsable de la conception du guichet adapté au contexte local pour la protection et l'orientation des femmes victimes de violence, en collaboration avec les parties prenantes locales, et de la formation du personnel chargé de sa gestion.

- Formatrice : Personne qualifiée pour animer les sessions de formation sur la prévention et la prise en charge de la violence basée sur le genre, ainsi que sur les droits des femmes, en utilisant des méthodes pédagogiques dynamiques et pratiques, adaptées et en assurant un environnement d'apprentissage inclusif et participatif.

Pour les personnes chargées du travail de proximité sur le terrain, une priorité sera accordée aux personnes de la région d'Al Hoceima.

Une forte priorité sera accordée à la participation des femmes et les organisations féministes.



6. Durée :

Le service technique a une durée prévue de 4 mois, pendant lesquels la formation à la prévention et à la prise en charge de la violence basée sur le genre, le dessin d'un guichet pour la protection et orientation et la formation sur les droits des femmes seront réalisés.

7. Livrables :

1. Matériel de formation : Les supports pédagogiques utilisés lors des formations, tels que des présentations PowerPoint, des manuels de formation, des exercices pratiques, des études de cas, des fiches d'information, etc.
2. Guide de mise en œuvre du guichet : Un document décrivant les étapes nécessaires à la mise en place et à la gestion efficace et adaptée du guichet pour la protection et l'orientation des femmes victimes de violence. Cela inclut des directives sur le recrutement, les ressources nécessaires et la formation du personnel, les procédures opérationnelles standard, les protocoles de sécurité et de confidentialité, etc.
3. Plan de suivi et d'évaluation : Un plan détaillant les indicateurs à suivre pour évaluer l'impact des activités sur l'autonomisation individuelle des femmes désagrégé selon l'approche intersectionnel, ainsi que les méthodes et les outils à utiliser pour collecter les données nécessaires à cette fin.
4. Rapport d'activité : Des rapports réguliers sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités, y compris des informations sur les participants aux formations, les résultats obtenus, les défis rencontrés et les mesures prises pour y remédier.
5. Document de capitalisation et de bonnes pratiques : Un document récapitulatif mettant en évidence les leçons apprises, les bonnes pratiques identifiées et les recommandations pour améliorer les interventions futures en matière de renforcement de l'autonomisation des femmes.
6. Outils de sensibilisation et de communication: Des outils conçus pour sensibiliser les femmes et la communauté en général sur les questions liées à la violence basée sur le genre, aux droits des femmes et à l'autonomisation individuelle, tels que des dépliants, des affiches, des vidéos, etc.

8. Soumission des propositions

Une proposition technique détaillant l'expérience antérieure et la méthodologie à utiliser ainsi que la proposition économique et le CV de l'équipe de personnes consultantes doivent être soumis, dont le guide sur la façon de structurer l'offre et une estimation du nombre de pages pour chaque section peut être la suivante:

- 1- Page de couverture : 1 page
- 2- Lettre de présentation : 1 page
- 3- Proposition technique : 7-11 pages (expérience + méthodologie + équipe) - Proposition économique détaillé : 1-2 pages
- 4- CV de l'équipe : 3-6 pages



5- Annexes : 1-2 pages

Total estimé : 14-23 pages

La reception de candidatures est limité au **6 juin 2024** à l'adresse email : marruecos@mpdl.org et rodpal_parc@yahoo.fr